



COMMUNIQUÉ
N°2020-10/.30/DGS/VB/RM

---000---

Objet : Activités périscolaires

Le Maire de la ville de Rémire-Montjoly, le Dr Jean GANTY porte à la connaissance des parents d'élèves que pour des impératifs de service, les activités périscolaires prévues, le **vendredi 16 octobre 2020 à 15h00** ne pourront être assurées au **CLAE Yvonne LANOU** et dans les écoles maternelles suivantes :

- Saint-Ange Méthon
- Émile Gentilhomme et
- Michel Dipp

Dans ces conditions, les parents sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour récupérer leurs enfants à la sortie des classes, ce jour à 14h30.

Le dispositif périscolaire demeure opérationnel dans les autres établissements (Parc Lindor et Moulin à Vent) et structures d'accueil (Break Club, Cultimathèque et Happy days).

Le Maire s'excuse pour la gêne occasionnée et remercie les parents de leur compréhension.

Rémire-Montjoly, le 2 octobre 2020



Le Maire,


Jean GANTY

Diffusion :
Tous médias